

TABLEAU D'HONORAIRES CENTURY 21 Horizons

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES (TTC)
De 0 à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	10%
De 100 001 € à 160 000 €	8%
De 160 001 € à 210 000 €	7%
De 210 001 € à 250 000 €	6%
250 001 € et plus	5%

Le pourcentage s'applique sur le prix de vente

Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

LOCATION

HONORAIRES ETAT DES LIEUX	HONORAIRES VISITES/DOSSIER/BAIL
3€/m ²	8€/m ² en zone non tendue
	10€/m ² en zone tendue
	12€/m ² en zone très tendue

Ces montants s'appliquent pour chacune des parties : locataire et propriétaire.

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) : 150 €.

Barème applicable à partir du 01/07/2020 – Les montants s'entendent toutes taxes comprises (TTC) – Taux de TVA en vigueur 20%
La remise d'une note est obligatoire

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®